

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 29 mars 2021

**Extrait des délibérations  
du Comité Unique de l'Établissement Public  
du 19/03/2021**

\*\*\*\*\*

**Point 10 : Projet d'arrêté Projets d'avenants aux accords PEE et PERCO  
(refonte de la gamme de produits d'épargne salariale)**

\*\*\*\*\*

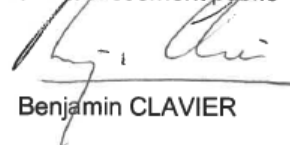
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 19 mars 2021 à 14h30, par conférence Microsoft Teams.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 10 de l'ordre du jour concernant les projets d'avenants aux accords PEE et PERCO (refonte de la gamme de produits d'épargne salariale) est le suivant :

**Pour : 5 voix : CFDT (4) - CFE-CGC (1)**  
**Abstention : 10 voix : UNSA (6) - CGT (3) - SNUP (1)**

Le responsable des instances sociales  
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER